STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 25 juin 2012

LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE DES MESURES LÉGISLATIVES SUR LA DIVULGATION PUBLIQUE DES ÉVALUATIONS DES ENSEIGNANTS EN VUE DE PROTÉGER LEUR DROIT À LA CONFIDENTIALITÉ ET LE DROIT DE SAVOIR DES PARENTS

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a signé aujourd'hui des mesures législatives exigeant la divulgation publique des données des évaluations des enseignants. Cette nouvelle loi fera en sorte que les parents et le public aient accès aux renseignements sur les performances des enseignants, directeurs et écoles responsables de l'éducation des enfants de l'État de New York tout en respectant la confidentialité des éducateurs.

« Cette loi offre le bon équilibre entre le droit à la confidentialité des enseignants et le droit de savoir des parents et du public, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Les enfants de New York méritent une éducation de la plus haute qualité, et le nouveau système d'évaluation des enseignants fera en sorte que ceux-ci ainsi que les directeurs soient tenus responsables des performances des élèves. Je félicite le chef de la majorité Skelos et le porte-parole Silver de leur travail pour que nous puissions protéger la confidentialité de nos enseignants et directeurs tout en faisant en sorte que les parents et le public aient accès aux renseignements dont ils ont besoin. »

Plus tôt cette année, le Gouverneur Cuomo a signé une loi consolidant le système d'évaluation des enseignants et directeurs afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans les écoles de New York et tenir les éducateurs responsables de l'amélioration de la réussite des élèves.

La nouvelle loi signée aujourd'hui par le Gouverneur fait en sorte que les parents et le grand public puissent connaître les performances des écoles de l'État de New York. La loi exige que les districts scolaires et les BOCES divulguent en totalité les résultats de leurs évaluations au public et que le Département de l'Éducation de l'État affiche et rendre disponibles d'importantes données qui permettront au public d'analyser et de comparer les performances des écoles. Les districts scolaires et les BOCES seront également tenus d'avertir et d'entièrement divulguer aux parents et tuteurs légaux les classements spécifiques finaux et les résultats des évaluations composites des enseignants et directeurs auxquels sont assignés les élèves.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles au www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

French